

NT GESTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 600 000 Euros
Siège social : 33 PLACE DE L'EUROPE
44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES
RCS NANTES 509 017 414

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MARS 2025**

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mars à seize heures, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, dans les locaux du siège social : 33 Place de l'Europe 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES, sur convocation faite par la Présidence.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yann BREGEON, Président.

Sont présents et ont signés la feuille de présence :

- Monsieur Yann BREGEON, propriétaire de.....4 999 actions,
- Monsieur Yvon BREGEON, propriétaire de..... 1 action.

Total des actions présentes ou représentées : 5 000 actions sur les 5 000 actions composant le capital social.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation,
- La feuille de présence,
- Le rapport de gestion de la Présidence,
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024,
- Le rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-18 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024, et affectation du résultat,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la Présidence,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la Présidence,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

4B

4B

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 lesquels font apparaître un bénéfice de 367 405 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la Présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024, s'élevant à 367 405 euros :

ORIGINE :

Bénéfice de l'exercice :367 405 euros

AFFECTATION :

Au report à nouveau :311 381 euros

Réserve légale :55 000 euros

Réserve d'œuvres d'art : 1 024 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes sur les trois derniers exercices :

Exercices	Dividendes
30/09/2023	100 000 euros
30/09/2022	140 000 euros
30/09/2021	140 000 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre les associés et/ou Président et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée, étant observé que Monsieur Yann BREGEON, Président intéressé n'a pas pris part au vote sur les conventions le concernant.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

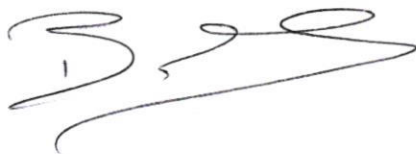
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par la Présidence et les associés.

Monsieur Yann BREGEON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yann Bregeon', written over a horizontal line.

Monsieur Yvon BREGEON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yvon Bregeon', written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise	NT GESTION		Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise	33 PLACE DE L'EUROPE		44450 ST JULIEN DE CONCELLES				
SIRET	5 0 9 0 1 7 4 1 4 0 0 0 1 2						
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
		Exercice N clos le					
		30 09 2024					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	115 249	AQ	50 876	64 372
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 490	AS	12 490	
		Autres immobilisations corporelles	AT	41 695	AU	9 786	31 909
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	450 000	CV		450 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	17 335	BE		17 335
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *		BH	3 810	BI		3 810	
TOTAL (II)		BJ	640 579	BK	73 152	567 427	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	108 120	BY		108 120
		Autres créances (3)	BZ	1 070 811	CA		1 070 811
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	277 500	CE	
Disponibilités	CF		459 309	CG		459 309	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	8 570	CI		8 570	
	TOTAL (III)	CJ	1 924 310	CK		1 924 310	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 564 888	1A	73 152	2 491 736	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	3 810	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		NT GESTION		Néant ☐ *			
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :600 000..)			DA	600 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB			
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG	
	Report à nouveau			DH	1 269 072		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	367 405		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	2 241 478		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligatoires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	92 192		
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	52 523		
	Dettes fiscales et sociales			DY	58 294		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	39 600		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	7 650		
TOTAL (IV)			EC	250 259			
Écart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	2 491 736			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			- Écart de réévaluation libre		1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	197 300	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

43

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		NT GESTION				Néant ☐ *					
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	Biens *	FD		FE		FF			
			Services *	FG	465 381	FH		FI	465 381		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	465 381	FK		FL	465 381		
	Production stockée *							FM			
	Production immobilisée *							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP	2 400		
	Autres produits (1) (11)							FQ	202		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	467 983		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS			
	Variation de stocks (marchandises) *							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *							FW	169 552		
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	4 542		
	Salaires et traitements *							FY	102 031		
	Charges sociales (10)							FZ	35 529		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	(- dotations aux amortissements(dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *				HS		GA	13 560
				- dotations aux provisions						GB	
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
				Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
				Autres charges (12)						GE	626
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	325 841		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	142 142		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	225 736		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	1 631		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	49 000		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	276 367		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	2 855		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	2 855		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	273 512			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	415 654			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

43

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		NT GESTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	48 249	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	744 350	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	376 945	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	367 405	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1	2 400	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs A6	Obligatoires A9		
			dont cotisations facultatives Madelin A7			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

UB